Jean-Pierre Sueur a été le « chef de file » pour son groupe politique (socialiste et républicain) lors de l'examen du projet de loi sur l'accélération et la simplification de l'action publique qui compte une cinquantaine d'articles portant sur des sujets très différents – certains d'entre eux étant particulièrement importants –, ce qui l'a conduit à intervenir à de nombreuses reprises lors du débat en séance publique.

- Sur l'école inclusive et accessible à tous les enfants
- Sur le projet de suppression du Conseil supérieur de la mutualité
- Sur le projet de fusion de cinq instances intervenant dans le domaine des relations de travail
- Sur le projet de fusion du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle avec un autre organisme
- Faut-il un ministère de la Culture ?
- >> L'intervention en séance
- >> Le communiqué
 - · Sur l'Office national des forêts
- >> L'intervention en séance
- >> Le communiqué
 - Sur le personnel des Chambres d'agriculture
 - Sur l'information des maires sur les projets d'installation d'éoliennes
 - Sur le projet d'exécution anticipée de travaux avant l'obtention de l'autorisation nécessaire
 - Sur les pharmaciens et les plateformes de distribution de médicaments

- >> L'intervention en séance
- >> Le communiqué
 - Sur les certificats médicaux pour la pratique sportive
 - Sur la généralisation d'une expérimentation relative au permis de conduire
 - Explication de vote sur l'ensemble du texte

Dans la presse

- >> Le Sénat examine une nouvelle vague de simplification administrative (AFP)
- >> La délicate loi sur la simplification administrative arrive au Sénat (Capital)
- >> <u>Éolien</u>: le Sénat impose l'information plus précoce des maires sur les projets (Actu Environnement)
- >> <u>Le Sénat s'oppose à la suppression du Conseil supérieur de la mutualité (Alternatives économiques)</u>
- >> Le Sénat adopte le projet de loi ASAP de simplification (Le Figaro)